



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

DORÉ COPPER RECOUPE UNE MINÉRALISATION À HAUTE TENEUR EN OR À GWILLIM, Y COMPRIS 9,67 G/T AU SUR 5,3 MÈTRES

Toronto, Ontario – 29 mai 2023 – Doré Copper Mining Corp. (la « **Société** » ou « **Doré Copper** ») (TSXV : DCMC; OTCQX : DRCMF; FRA : DCM) annonce les résultats d'analyse positifs du premier des deux sondages réalisés à la fin de 2022 sur la zone KOD de la propriété Gwillim, laquelle est l'objet d'une coentreprise à 50/50 avec Argonaut Gold Inc. (par l'entremise de sa filiale en propriété exclusive Prodigy Gold Inc.). Doré Copper est l'opérateur de la coentreprise. La propriété Gwillim est située à approximativement huit kilomètres par route au nord-ouest de Chibougamau, au Québec.

Faits saillants des résultats de forage

KOD-22-04

- **Zone B : 9,67 g/t Au sur 5,3 mètres (or visible)**
- **Zone C : 11,10 g/t Au sur 3,0 mètres**

En plus du programme de forage, la coentreprise a réalisé un levé électromagnétique aérien de type VTEM™ de 146 kilomètres linéaires sur la propriété ainsi qu'un levé téléviseur acoustique et optique à l'intérieur de sept sondages de la zone KOD. L'interprétation des résultats du levé VTEM a permis d'identifier plusieurs anomalies conductrices. Plus spécifiquement, une large zone conductrice a été identifiée dans le secteur de la zone KOD, commençant à une profondeur de 150 mètres et située juste à l'ouest des forages KOD-22-04 et KOD-22-05.

Ernest Mast, président et chef de la direction de Doré Copper, a déclaré : « *Le peu de forage réalisé à ce jour sur la zone KOD souligne la bonne continuité de la minéralisation de la surface jusqu'à approximativement 600 mètres de profondeur, et le système demeure ouvert en profondeur. D'autres travaux seront nécessaires pour vérifier l'étendue longitudinale et en profondeur de la zone KOD de même que certaines anomalies conductrices.* »

Programme de forage de Gwillim

Doré Copper a réalisé deux sondages totalisant 1320 mètres en décembre 2022 pour faire le suivi des résultats positifs des deux forages effectués l'année précédente sur la zone KOD (tableau 1), qui se trouve à 300 mètres au sud de la zone Principale de la mine Gwillim (voir le [communiqué du 21 avril 2022](#)). Le sondage KOD-22-04 a recoupé deux importantes zones minéralisées, soit **9,67 g/t Au sur 5,3 mètres**, incluant **19,46 g/t Au sur 2,1 mètres** commençant à une profondeur verticale d'approximativement 580 mètres verticaux et **11,10 g/t Au sur 3,0 mètres**, lesquelles sont interprétées comme étant les zones B et C de la structure minéralisée KOD (figures 1 et 2, tableau 1). Ces intervalles aurifères des zones B et C sont situés respectivement à approximativement 190 et 215 mètres sous le sondage KOD-21-03. De plus, une large zone de minéralisation à basse teneur (0,86 g/t Au sur 42,3 mètres) a été recoupée entre 460 et 502,3 mètres. Les résultats sont en attente de 130 à 323,5 mètres.

Le système minéralisé KOD demeure ouvert latéralement et en dessous de 600 mètres. Les résultats d'analyse du sondage KOD-22-05, foré à partir du même site que KOD-22-04 et à 60 mètres à l'ouest-sud-ouest de la zone B recoupée dans le sondage KOD-22-04, sont en attente.

La minéralisation aurifère du sondage KOD-22-04 se trouve principalement dans des veines de quartz millimétriques à centimétriques, qui recoupent les unités de basalte massif à proximité du contact avec des dykes gabbroïques ou quartzo feldspathique (« porphyre quartzo feldspathique ») qui varient de 30 centimètres à 10 mètres. Par endroits, ces veines ont l'aspect d'injections de silice dans les bordures

des laves coussinées basaltiques, avec la présence de pyrite, de pyrrhotite et de chalcopryrite. De l'or visible est parfois observé.

Un levé téléviewer acoustique et optique a été réalisé dans sept sondages (87-KOD-20, 87-KOD-21, KOD-18-01, KOD-21-02, KOD-21-03, KOD-22-04 et KOD-22-05) pour mieux comprendre l'orientation des zones minéralisées et des dykes de porphyre quartzo feldspathique. Les analyses et les résultats du levé seront disponibles une fois que les résultats d'analyse de KOD-22-05 auront été obtenus.

En janvier 2023, Doré Copper et son partenaire ont mandaté Geotech pour réaliser un levé VTEM™ aérien de 146 kilomètres linéaires sur la propriété en coentreprise. Les lignes de vol étaient espacées de 75 mètres. L'objectif du levé géophysique était de définir toutes zones conductrices pouvant correspondre à des amas de sulfures. Le levé a permis d'identifier un certain nombre d'anomalies qui seront vérifiées lors des travaux sur le terrain à l'été 2023. Une large zone conductrice a été localisée à la zone KOD, commençant à une profondeur de 150 mètres et située juste à l'ouest des forages KOD-22-04 et KOD-22-05 (tel que présenté sur la figure 2).

Propriété Gwillim

La propriété Gwillim a une superficie totale de 486 ha. La partie ouest de la propriété (385 ha) est l'objet d'une coentreprise à participation égale (50/50) entre Doré Copper et Argonaut Gold Inc. (par l'entremise de sa filiale en propriété exclusive Prodigy Gold Inc.), Doré Copper en étant l'exploitant. Doré Copper détient 100 % de la partie est de la propriété (102 ha).

Située sur le terrain en coentreprise, la mine Gwillim a été en activités de 1974 à 1976, puis de 1980 à 1984. Au total, 254 066 tonnes courtes à une teneur de 4,79 g/t Au¹ y ont été extraites. La majorité de la production provenait de la zone Principale, qui s'étend latéralement sur 122 mètres, avec une épaisseur moyenne de 2,6 mètres, et jusqu'à une profondeur de 114 mètres.

En 1987, Greenstone Resources Ltd a foré la zone KOD (à 300 mètres au sud de la zone Principale de la mine Gwillim) à des profondeurs intermédiaires (entre 200 et 300 mètres) et a recoupé deux intervalles à haute teneur : 7,6 mètres à 38 g/t Au et 7,9 mètres à 17,9 g/t Au². Vingt-cinq trous de forage additionnels sont réalisés à partir de la surface avant l'aménagement d'une rampe. La zone est explorée sous terre en 1988, mais non exploitée (un peu de développement dans le minerai). En 1989, trois nouveaux trous à partir de la surface ciblent la zone à 400 mètres de profondeur; un seul trou a confirmé le prolongement de la minéralisation à haute teneur au-delà de 300 mètres verticalement. Un rapport interne de 1989 indique des ressources historiques non conformes au Règlement 43-101 pour la zone KOD. Il n'y a pas mention d'autres activités d'exploration importantes depuis. La figure 2 montre les résultats du forage historique sur la zone KOD.

La propriété Gwillim est composée de basaltes coussinés et de filons-couches gabbroïques de la Formation de Bruneau (Groupe de Roy). La minéralisation est usuellement encaissée dans des structures est-ouest à pendage abrupt contenant des veines de quartz-carbonates avec une quantité moindre de sulfures massifs. La zone KOD comprend deux veines parallèles est-ouest espacées d'approximativement 50 mètres, la minéralisation se trouvant principalement dans la veine la plus au nord. L'épaisseur de la minéralisation varie entre 0,3 mètre et 5,0 mètres. La zone KOD est ouverte latéralement et en aval-pendage vers l'est, sous le lac Gwillim.

Références :

1. *Structural and Stratigraphic Control on Magmatic, Volcanogenic, and Shear Zone-Hosted Mineralization in the Chapais-Chibougamau Mining Camp, Northeastern Abitibi, Canada – Leclerc et al., 1992 Society of economic geologist inc. vol. 107, pp. 963-989.*
2. *Diamond Drilling Report on the Gwillim Lake KOD Zone, Greenstone Resources (internal report) – Robert McIntosh, Project Geologist, Flanagan McAdam and Company, December 1989.*

Forage et contrôle de la qualité

La Société requiert les services de Miikan Drilling comme entrepreneur en forage. Miikan est une coentreprise entre Forages Chibougamau Ltée, la communauté des Premières Nations d'Oujé-Bougoumou

et la communauté des Premières Nations de Mistissini, toutes deux situées dans le territoire d'Eeyou Istchee.

La préparation des échantillons (demi-carottes) a été effectuée par ALS Canada Ltd. ("ALS") à Val-d'Or, Québec, et l'essai pyroanalyse et l'analyse ICP ont été effectués à ALS à Vancouver, C.-B. Les échantillons ont été pesés, séchés, concassés à 75% passant 2 mm, fractionnés à 250 g, et pulvérisés à 85% passant 75 microns. Les échantillons sont analysés par pyroanalyse pour l'or (Au) (50 g) et la finition ICP-MS par fusion au peroxyde de sodium pour 34 éléments. Les échantillons titrants >10,0 g/t Au sont ré-analysés par gravimétrie avec une charge de 50 grammes. Si de l'or visible est observé dans l'échantillon, l'analyse est réalisée par criblage métallique : l'échantillon entier est concassé, une portion de 1 kg est pulvérisée et criblée à 106 µm et analysée par pyroanalyse de 50 g avec finition gravimétrie.

L'AQ/CQ est effectué à l'interne par les géologues de Doré Copper, sous la supervision du vice-président à l'exploration. Les échantillons de contrôle (blancs et standards - 4 % du total des échantillons avec 2 % de duplicata de carottes prélevés sur des demi carottes fendues) qui ont été insérés dans les lots d'échantillons sont vérifiés par rapport à leurs valeurs certifiées et sont considérés comme réussis s'ils se situent à moins de trois écarts-types de la valeur certifiée. Les duplicatas sont évalués les uns par rapport aux autres afin de déterminer la distribution de la minéralisation (pépité). Si les échantillons de contrôle présentent des écarts importants, nous demandons que le lot entier soit à nouveau analysé.

Sylvain Lépine, M. Sc., vice-président à l'exploration de la Société et une « personne qualifiée » au sens du Règlement 43-101, a révisé et approuvé l'information technique contenue dans ce communiqué de presse.

Tableau 1. Principaux résultats d'analyse des programmes de forage 2021 et 2022 à Gwillim

Sondage	De (m)	À (m)	Épaisseur ¹ (m)	Au (g/t)	Zone
KOD-22-04	460,0	502,3	42,3	0,86	non nommée
incluant	487,6	491,0	3,4	3,10	id.
	521,0	522,0	1,0	7,11	non nommée
	566,0	567,0	1,0	7,30	non nommée
	591,5	596,8	5,3	9,67	KOD zone B, or visible
incluant	591,5	593,6	2,1	19,46	id.
	611,5	614,5	3,0	11,10	KOD, zone C
incluant	612,0	612,5	0,5	47,8	id.
incluant	613,0	613,5	0,5	4,08	id.
incluant	614,0	614,5	0,5	13,30	id.
Programme de forage 2021 (communiqué du 21 avril 2022)					
KOD-21-02	28,7	42,0	13,3	3,33	non nommée
incluant	28,7	29,2	0,5	23,2	non nommée
incluant	41,0	42,0	1,0	26,8	non nommée
	138,5	141,5	3,0	3,39	non nommée
	203,5	207,5	4,0	10,14	KOD, zone C
KOD-21-03	395,0	399,0	4,0	3,03	non nommée
	448,5	454,5	6,0	4,64	KOD zone C
incluant	448,5	450,5	2,0	11,69	KOD zone B

1. L'épaisseur vraie des structures recoupées est estimée à approximativement 55-60 % de la longueur dans l'axe de forage.

Figure 1. Carte d'une portion de la propriété Gwillim localisant les sondages réalisés en surface en 2022.

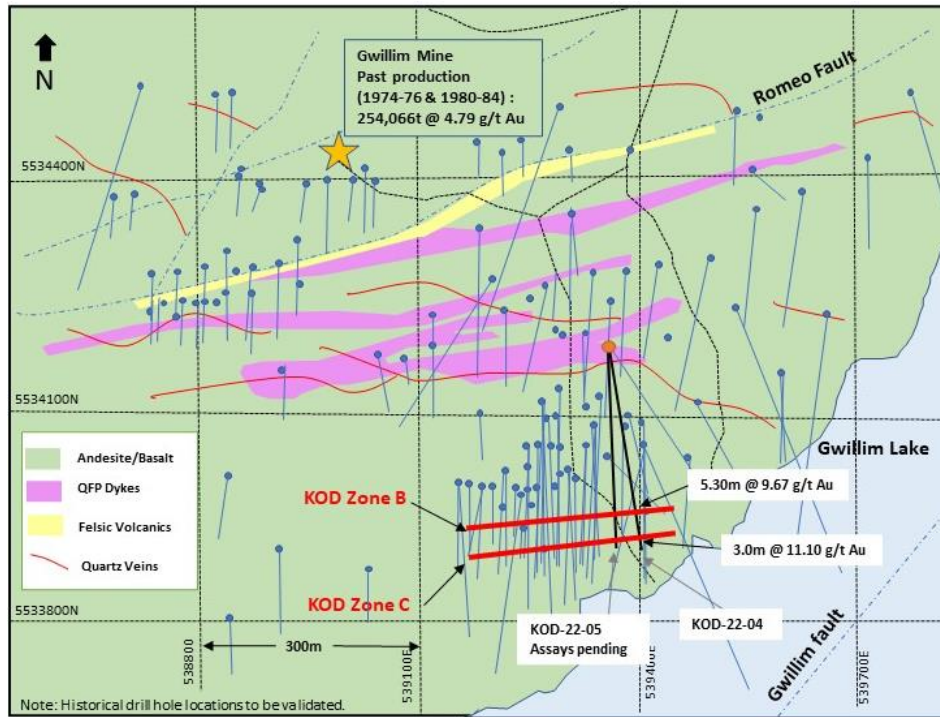
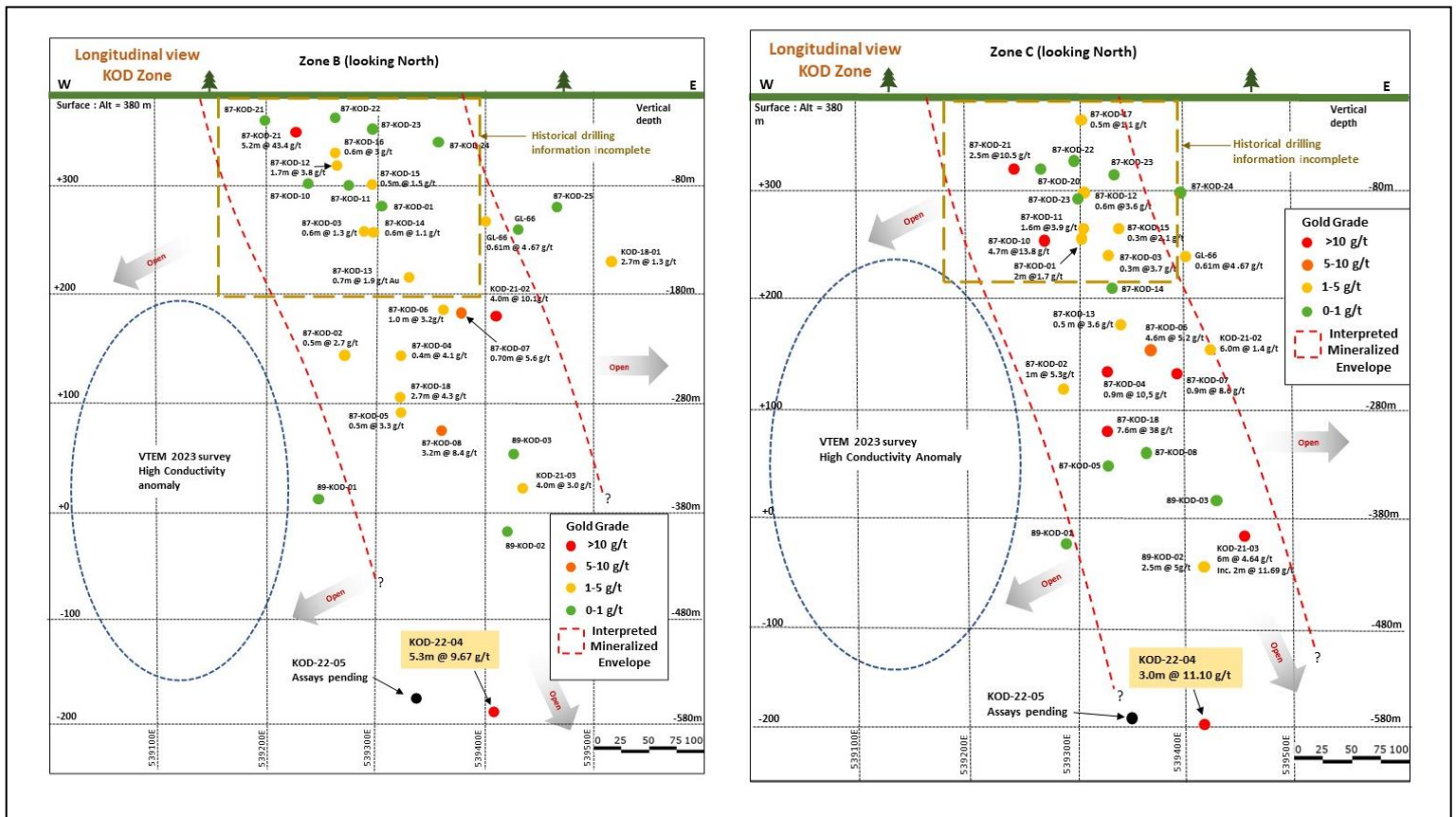


Figure 2. Coupe transversale des zones B et C de KOD.



À propos de Doré Copper Mining Corp.

Doré Copper Mining Corp. vise à être le prochain producteur de cuivre au Québec, avec une cible de production initiale de plus de 50 millions de livres d'équivalent en cuivre annuellement, en mettant en œuvre un modèle d'exploitation en étoile où plusieurs actifs de cuivre-or à haute teneur alimenteraient son usine de traitement centrale Copper Rand¹. La Société a publié son EEP en mai 2022 et procède actuellement à une étude de faisabilité.

La Société a consolidé un vaste portefeuille de propriétés dans les prolifiques camps miniers de Lac Doré-Chibougamau et de Joe Mann, qui ont produit 1,6 milliard de livres de cuivre et 4,4 millions d'onces d'or². Le portefeuille de propriétés comprend 13 anciennes mines, gisements, gîtes et zones cibles de ressources dans un rayon de 60 kilomètres autour de l'usine Copper Rand de la Société.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :

Ernest Mast
Président et chef de la direction
Téléphone : (416) 792-2229
Courriel : ernest.mast@dorecopper.com

Laurie Gaborit
Vice-présidente, relations avec les investisseurs
Téléphone : (416) 219-2049
Courriel : laurie.gaborit@dorecopper.com

Visiter : www.dorecopper.com
LinkedIn : [Doré Copper Mining Corp.](https://www.linkedin.com/company/dore-copper-mining-corp)
Instagram : [@DoreCopperMining](https://www.instagram.com/DoreCopperMining)

Facebook : [Doré Copper Mining](https://www.facebook.com/DoreCopperMining)
Twitter : [@DoreCopper](https://twitter.com/DoreCopper)

1. Rapport technique intitulé « *Preliminary Economic Assessment for the Chibougamau Hub-and-Spoke Complex, Québec, Canada* », daté du 15 juin 2022, conformément aux exigences du Règlement 43-101 sur l'information concernant les projets miniers (le « Règlement 43-101 »). Le rapport a été préparé par BBA Inc., avec la contribution de plusieurs firmes de consultant pour des sections de l'étude, y compris SLR Consulting (Canada) Ltd, SRK Consulting (Canada) Inc. et WSP Inc.
2. Sources de données sur la production historique : Economic Geology, v. 107, pp. 963-989 - *Structural and Stratigraphic Controls on Magmatic, Volcanogenic, and Shear Zone-Hosted Mineralization in the Chapais-Chibougamau Mining Camp, Northeastern Abitibi, Canada*, par François Leclerc et al. (camp minier de Lac Doré/Chibougamau) et rapport technique conforme au Règlement 43-101 sur la propriété Joe Mann daté du 11 janvier 2016, préparé par Geologica Groupe-Conseil inc. pour Jessie Ressources inc. (mine Joe Mann).

Mise en garde concernant les énoncés prospectifs

Le présent communiqué de presse comprend certains « énoncés prospectifs » aux termes des lois canadiennes sur les valeurs mobilières applicables. Les énoncés prospectifs comprennent des prédictions, des projections et des prévisions et sont souvent, mais pas toujours, identifiés par l'utilisation de mots tels que « chercher », « anticiper », « croire », « planifier », « estimer », « prévoir », « s'attendre », « potentiel », « projeter », « cibler », « échéancier », « budget » et « avoir l'intention », ainsi que des énoncés selon lesquels un événement ou un résultat « peut », « sera », « devrait » ou « pourrait » se produire ou être atteint et d'autres expressions similaires, y compris leur forme négative. Les énoncés prospectifs spécifiques au présent communiqué comprennent, sans s'y limiter, l'objectif de devenir le prochain producteur de cuivre au Québec avec une cible de production initiale de plus de 50 Mlb d'équivalent en cuivre annuellement, la mise en œuvre d'un modèle d'exploitation en étoile et la réalisation d'une étude de faisabilité.

Tous les énoncés autres que les énoncés de faits historiques inclus dans le présent communiqué de presse, y compris, sans s'y limiter, les énoncés concernant le moment et la capacité de la Société à obtenir les approbations réglementaires nécessaires ainsi que les plans, les activités et les perspectives de la Société et de ses propriétés, sont des énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs sont nécessairement fondés sur un certain nombre d'estimations et d'hypothèses qui, bien que jugées raisonnables, sont assujetties à des risques, à des incertitudes et à d'autres facteurs connus et inconnus qui pourraient faire en sorte que les résultats réels et les événements futurs diffèrent considérablement de ceux qui sont exprimés ou sous-entendus dans ces énoncés prospectifs. Ces facteurs comprennent, sans s'y limiter, les résultats d'exploration réels, les changements dans les paramètres des projets à mesure que les plans continuent d'être peaufinés, les prix futurs des métaux, la disponibilité du capital et du financement à des conditions acceptables, les conditions générales de l'économie, du marché ou des activités, les risques non assurés, les changements réglementaires, les retards ou l'incapacité d'obtenir les approbations réglementaires requises, les urgences en matière de santé, les pandémies et d'autres risques liés à l'exploration ou autres risques décrits dans le présent document et, de temps à autre, dans les documents déposés par la Société auprès des organismes de réglementation des valeurs mobilières. Bien que la Société ait tenté de cerner les facteurs importants qui pourraient faire en sorte que les mesures, les événements ou les résultats réels diffèrent de ceux qui sont décrits dans les énoncés prospectifs, d'autres facteurs peuvent faire en sorte que ces mesures, ces événements ou ces résultats diffèrent considérablement de ceux qui sont prévus. Rien ne garantit que ces énoncés s'avéreront exacts, car les résultats réels et les événements futurs pourraient différer considérablement de ceux prévus dans ces

énoncés. Par conséquent, les lecteurs ne devraient pas accorder une confiance excessive aux énoncés prospectifs. La Société décline toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser tout énoncé prospectif, que ce soit à la suite de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autrement, sauf si la loi l'exige.

La Bourse de croissance TSX et son fournisseur de services de réglementation (au sens attribué à ce terme dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) n'assument aucune responsabilité quant à la pertinence ou à l'exactitude du présent communiqué.